

Étaient présents :

1. M. BAILLET Sébastien
2. M. LEPRÊTRE Régis
3. Mme WACOGNE Aurore
4. Mme POMMIER Marie-José
5. Mme FOURNIER Pauline
6. M. GOSSELIN Jean-Michel
7. Mme ROUX Bérénice
8. M. MATHIAS Serge
9. Mme BONVOISIN Nathalie
10. M. LEPRETRE Emmanuel
11. Mme CALOIN Allison
12. M. RAMET Fabien
13. Mme HENRIETTE Aurélie
14. M. HOLMÈS Arnaud
15. Mr CARALP Philippe
16. Mme ÉLYSÉ Andréa
17. M. WAROT Laurent
18. Mme LOTH Cécile
19. M. TINDILLER Franck
20. M. DE ROQUIGNY Antoine
21. Mme MAILLART Maryse
22. Mme PRUVOST Coralie
23. M. LAMOUR Jean-Pierre
24. M. BERRIER Paul
25. Mme DHALENNE Brigitte

Absent(s) excusé(s) :

1. Mme TILLIER Nathalie donne procuration à Mme BONVOISIN Nathalie
2. M. BONVOISIN René donne procuration à Mme FOURNIER Pauline
3. M. HAGNERÉ Damien à Mme WACOGNE Aurore
4. Mme PHILIPPOT Loëtitia à Mme CALOIN Allison
5. M. RAMET Philippe à M. BAILLET Sébastien
6. Mme CATHERIN Athénaïs à M. MATHIAS Serge
7. M. CAUX Franck à MR TINDILLER Franck
8. M. RAMET Dominique à M. BERRIER Paul

Secrétaire de séance : Mme WACOGNE Aurore

En exercice : 33

Présent(s) : 25

Absent(s) – Procuration(s) : 8

Absent(s) non excusé(s) : 0

DÉLIBÉRATION N° 2026-27

OBJET : Élection des membres du Conseil municipal au sein de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L1414-2 et L1411-5 ;

Considérant que, suite au renouvellement du Conseil municipal, il convient de procéder à l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres pour la durée du mandat ;

Considérant que la Commission d'Appel d'Offres est présidée par le Maire ou son représentant ;

Considérant que, dans les communes de 3 500 habitants et plus, cette commission est composée, outre le Maire, de cinq membres titulaires et cinq membres suppléants, élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;

Considérant que l'élection des membres titulaires et suppléants doit avoir lieu au scrutin de liste, sauf si une seule liste est présentée, auquel cas les nominations prennent effet immédiatement dans l'ordre de la liste ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de :

- **procéder à l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres** : nombre de sièges à pourvoir :
 - 5 membres titulaires
 - 5 membres suppléants

5 membres titulaires :

- * Madame Aurore WACOGNE
- * Monsieur Jean-Michel GOSELIN
- * Monsieur Régis LEPRETRE
- * Monsieur René BONVOISIN
- * Monsieur Jean-Pierre LAMOUR

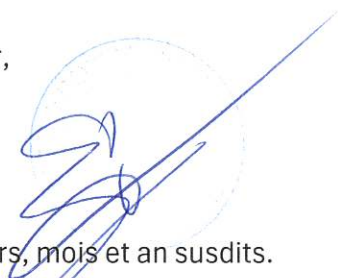
5 membres suppléants :

- * Monsieur Fabien RAMET
- * Madame Allison CALOIN
- * Monsieur Philippe RAMET
- * Monsieur Serge MATHIAS
- * Monsieur Paul BERRIER

- **rappeler les modalités de vote :**
 - scrutin de liste ;
 - représentation proportionnelle au plus fort reste ;
 - égalité du nombre de suppléants et de titulaires.

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le Maire d'Étapes-sur-mer,
Sébastien BAILLET



Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Nomenclature acte : 8.1 (Enseignement)

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 27 avril 2026

Date de la publication le 27 avril 2026